

Séance plénière du 18 au 20 décembre 2013

Rapport n° CR 114-13

Projet de budget pour 2014

Groupe Europe Ecologie – Les Verts

## AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges  
Annexe 2 – Citoyenneté  
Fonctionnement  
Chapitre 930 - Services généraux  
Sous-fonction 02 – Administration générale  
Programme « Démocratie de participation »  
Action « Lutte contre les discriminations »

**L'action est abondée de 0,15 M€ en AE et de 0,15M€ en CP.**

Cet amendement est gagé sur la diminution à due concurrence de la part d'auto-financement

### Exposé des motifs :

En juin 2013, la Région a adopté ses deux plans triennaux de lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes. Elle s'est ainsi engagée dans la lutte contre toutes les discriminations et en a fait un axe majeur dans l'ensemble de ses politiques régionales. L'action « Lutte contre les discriminations » du secteur citoyenneté est, par essence, le socle de cette politique transversale par lequel la Région soutient via des appels à projets des associations agissant directement dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes. Ce soutien régional doit être continu et renforcé pour permettre à la Région d'atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés.

L'action régionale se doit d'être amplifiée pour répondre à ses deux plans d'actions triennaux comportant des actions nouvelles telles que, par exemple, la question de l'égalité femmes-hommes dans les espaces publics. Elle doit également s'atteler plus spécifiquement à la question particulière de la transmission des luttes et des mémoires. La marche pour l'égalité nous a montré le besoin d'un financement régional supplémentaire lié à ce travail de mémoire et de partage des valeurs citoyennes dans la lutte pour l'égalité. Ce travail sur les luttes sociales et mémoires vives pourrait faire l'objet d'un appel à projets spécifique qui couvrirait l'évènement historique de la marche en 2014 mais également d'autres évènements majeurs de l'histoire pouvant faire aussi l'objet d'un travail associatif (autour du parcours de Martin Luther King, Nelson Mandela...).

Cette action régionale est déterminante et d'autant plus cruciale qu'en période de crise, les discriminations s'accroissent et les associations franciliennes subissent de grandes difficultés financières. C'est pourquoi, il est proposé d'abonder cette action.

Mounir Satouri

